

Patrimoine mobilier

CONSERVATION PRÉVENTIVE DES COLLECTIONS

Tableau de préconisation en un coup d'œil



Règle fondamentale : la sécurité des personnes prime toujours sur celle des biens culturels, et elle prime également sur la lutte contre le feu en cas d'incendie ou d'autres sinistres.



Forces physiques

Dommmages : cassures, déformations, déchirures, usures

Prévention : utilisation de gants, manipulation minimale, stockage et conditionnement adaptés (mobilier stable, absence de surcharge ou d'entassements)

Matériaux sensibles : tous types de matériaux et d'objets



Vol, vandalisme et perte

Dommmages : perte d'objets, dégradations ou dommages volontaires

Prévention : sécurisation des lieux, contrôle des accès, protection des données, documentation des objets et des mouvements de personnes

Matériaux sensibles : objets précieux, facilement déplaçables, de petite taille et/ou de grande valeur patrimoniale



Incendie

Dommmages : calcination partielle ou totale, dépôts de suie, résidus de fumée, dégâts dus à l'eau d'extinction

Prévention : identification et prévention des risques de départ de feu, usage encadré du matériel électrique, dispositifs de détection et d'extinction, procédures et plan de sécurité incendie

Matériaux sensibles : tous types de matériaux et d'objets



Eau

Dommmages : gonflements, déformations, corrosion, risque de moisissures

Prévention : surveillance du bâtiment et prévention des infiltrations (toiture, conduites), entretien et inspection réguliers des locaux, aménagement adapté et stockage surélevé, plan d'évacuation en cas de dégât d'eau

Matériaux sensibles : tous types de matériaux et d'objets



Polluants

Dommmages : acidification, corrosion, altération des couleurs, taches, affaiblissement des matériaux

Prévention : propreté des locaux, manipulation avec EPI, usage de matériaux de stockage adaptés

Matériaux sensibles : bois, papier, textiles, pierre, peintures, verre, photographies, matériaux organiques, documents graphiques, métaux/alliages



Ravageurs

Dommmages : destruction et endommagement des matériaux, risque pour la santé

Prévention : entretien et surveillance réguliers des locaux, contrôle du climat, inspection et dépoussiérage des objets, isolement des objets infestés ou entrants, recours à des spécialistes si nécessaire

Matériaux sensibles : bois, papier, textiles, peintures, photographies, matériaux organiques, documents graphiques



Lumière ultraviolet et infrarouge

Dommmages : fragilisation, décoloration ou jaunissement, assèchement des matières organiques, rétrécissements, fissures

Prévention : éclairage à faible UV/IR, limitation de la lumière directe et de l'intensité, protection des objets sensibles, conservation à l'abri de la lumière

Matériaux sensibles : textiles, papier, matériaux organiques, documents graphiques, verre, photographies



Température inadéquate

Dommmages : accroissement de la fragilité (fissures, bris), fluctuations d'humidité, prolifération de nuisibles

Prévention : surveillance et stabilité du climat, écarter les objets des sources de chaleur, recours à des déshumidificateurs adaptés si besoin

Matériaux sensibles : tous types de matériaux et d'objets



Humidité relative (HR) inadéquate

Dommmages : moisissures, corrosion des métaux, rétrécissements, déformations, fissures des matériaux, altération des couleurs, taches

Prévention : contrôle et aération des locaux, surveillance et maîtrise de l'humidité, recours à des déshumidificateurs adaptés si besoin

Matériaux sensibles : bois, papier, peintures, matériaux organiques, documents graphiques, textiles, objets composites



Dissociation

Dommmages : perte d'information, perte de cohérence ou de valeur de l'objet

Prévention : espaces de stockage dédiés, documentation et marquage des objets, enregistrement et mise à jour régulière des informations

Matériaux sensibles : tous types de matériaux et d'objets